

Bretonnières

Bretonnières N 1-2026

ID : 1112.080

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants

Legende

Gefahrenzone / Zone dangereuse / Zona di pericolo

Referenzkarte 1:25'000 | LK25

0 250 500 m

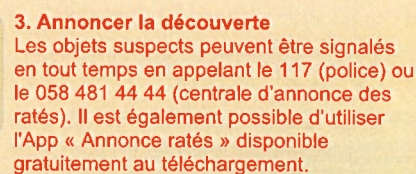
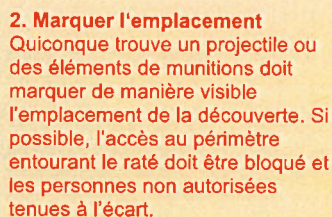
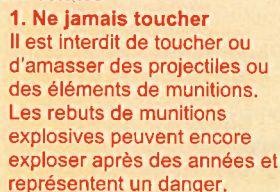
© Données: swisstopo
19.04.2021

Spécial	-
---------	---

MISE EN GARDE

- Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
- Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des armes. La nuit, ils seront remplacés par trois lampes rouges disposées en triangle.

Projectiles non éclatés



- La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.
- Les annonces de dommages de tiers, y compris les dommages causés à des tiers, doivent immédiatement être communiqués au Centre de dommages du DPDS, Maulbeerstrasse 9, 3003 Berne. Hotline 0800 11 33 44 ou par écrit avec le formulaire «Annonce de dommage 33.001», à télécharger sous www.schadenzentrumvbs.ch
- Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Renseignements/Informations

Responsable place de tir : **cdmt pl armes**
Responsable publication : **+41 58 460 02 52**

Lien internet
<https://www.armee.ch/avisdetir/1112.080>

Édition du 26.11.2025

Cdmt resp : Cdmt pl armes de Chamblon

